

Département de la Haute-Corse

Extrait du Procès-Verbal
Des délibérations du 12 décembre 2024
DEL-2024-90

Nombre :

- * de conseillers en exercice : 68
- * de Présents : 35
- * de Représentés : 5
- * de Votants : 40 Pour : 40 Contre : 0 Absentions : 0

Etaient présents : M. André AGOSTINI, M. Dominique ALBERTINI, Mme Emilie ALBERTINI, M. Jean-Claude ALBERTINI, M. Jean-Philippe ALESSANDRI, M. Jean-Charles ANGELINI, Mme Nathalie ANGELINI, Mme Michèle AN TOMARCHI, M. François BERNARDI, M. Benoît BRUZI, Mme Françoise CAMPANA, M. Gérard CASANOVA, M. Yannick CASTELLI, Mme Marie-Angele DESIDERI, M. Paul-Jean EMANUELLI, M. Balthazar FEDERICI, Mme Marie-Jeanne FEDI, Mme. Valérie FERRANDI, M. Marc Marie FILIPPI, M. Jean-Etienne FRISONI, Mme GANDOIN Sylviane, M. Etienne GIUDICELLI, M. Pierre-Paul HERNANDEZ, Mme Marguerite HOURTOLOU, Mme Maryline LEPORATI, M. Pierre ORSINI, M. Lionel PASQUALINI, M. Joseph PASTINI, M. Toussaint PIERI, Mme. Stella PIERI, M. Antoine POLI, M. Antoine François RODOLPHI, Mme Marie-Odile ROSSI, M. Pierre-Ange SENCY, M. Fernand VINCENTELLI.

Absents représentés : M. Paul BATTESTI, M. Marcel FERRARI, M. Toussaint FILIPPINI, Mme Christiane MARIOTTI, Mme Marie-Christine SCOGNAMIGLIO,

Absents : M. Grégory BIAGGI, M. Pascal BIAGGI, M. Jean-Joseph CANTELLI, Mme Claudine DEYBER, M. Dominique FABRE, M. Jean-Marc FRANCESCHI, M. Alexandre GAMBOTTI, M. René GATTACCECA, M. Vital GERONIMI, M. Charles GIACOMI, M. Paul-Louis GIANNECCHINI, Mme Alix GIOVANNONI, M. Paul INNOCENZI, M. JULIEN Justin, M. Sébastien LAURELLI, Mme Laurence LEONI MAZIERE, M. Jean-François MATTEI, M. Joseph MATTEI, M. Nicolas MAZZONI, M. Dominique MITRIDATI, M. Enzo OTTOLENGHI, M. Pierre-Pascal PIACENTINI, M. Etienne RAFFALLI, M. Pascal SARTI, Mme. Patricia SOULLARD, M. Ange STRAFORELLI, M. Félix TAMBINI, M. Jean-Sauveur VALLESI.

OBJET: Demande de financement pour la mise en place de deux journées de la parentalité sur le territoire de la Castagniccia-Casinca et plan de financement.

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 16 décembre. 2024 et que la convocation du Conseil avait été faite le 05 décembre 2024. L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à quatorze heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Communauté de Communes, sous la présidence de Antoine POLI.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection du secrétaire pris au sein du Conseil, Madame Michèle AN TOMARCHI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Dans le cadre du développement de l'action sociale sur le territoire de la Castagniccia-Casinca et afin de mener des projets innovateurs, il a été décidé en commission sociale, et dans le cadre du Territoire Éducatif Rural (TER) lors de l'atelier « parentalité » de créer un évènement autour de la parentalité permettant de proposer des ateliers et des conférences autour du sujet à destination des professionnels et des parents.

L'évènement se déroulera les **8 et 9 avril 2025**, sur le territoire de la Castagniccia Casinca, dans un lieu central.

L'évènement se présentera en 2 parties : une première journée dédiée aux professionnels de la petite enfance avec débat/conférence avec une nutritionniste, psychomotricienne, et des thématiques bien précises telles que : les difficultés avec les enfants, allaitement, le sommeil.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA CASTAGNICCIA-CASINCA**

Département de la Haute-Corse

Le but est que les professionnels se rencontrent autour d'un programme précis et une deuxième journée dédiée aux parents et aux familles.

Les partenaires tels que, la MSA, la CAF, la Collectivité de Corse, la direction de la jeunesse et des sports, les associations du territoire, la mission locale... seront présents et présenteront leurs actions et proposeront diverses activités au public.

Le coût du projet s'élève à **25 000.00 € HT**.

Dans le cadre de ce projet le Président propose de solliciter les aides financières de la CAF selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Taux (%)	Montant HT
CAF	80%	20 000.00 €
Communauté de communes de la Castagniccia Casinca – Autofinancement	20%	5 000.00 €
TOTAL	100%	25 000.00 €

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE

- **D'approuver** le plan de financement pour la mise en place de deux journées de la parentalité sur le territoire de la Castagniccia-Casinca.
- **D'autoriser et mandater** le Président à mener les démarches pour la mise en place du financement de l'opération .
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget de la Collectivité, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Fait à Vescovato les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Président,



Antoine POLI